

Cnam

Direction de la recherche

MAJ : septembre 2022

Calendrier de mise en oeuvre de la HDR au Cnam

Session 1

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture et doit être considéré de façon neutre.

Opérations	Dates
Choix du garant par les candidats et préparation du dossier de candidature Dépôt des dossiers de candidature pour la HDR	Jusqu'au 6 décembre 2022
Recevabilité des dossiers de candidature par la DR	Jusqu'au 13 décembre 2022
Envoi des dossiers de candidature au Comité d'habilitation par la DR	Au plus tard le 16 décembre 2022
Réunion du comité d'habilitation : évaluation du dossier scientifique des candidats, validation des garants, propositions de rapporteurs	Au plus tard le 6 janvier 2023
Transmission par le candidat à la DR de la version électronique définitive de son mémoire	Au plus tard le 9 janvier 2023
Envoi des dossiers de candidature au Service des affaires institutionnelles	Au plus tard le 10 janvier 2023
Réunion du CSR HDR : proposition d'inscription à la HDR des candidats éventuels et avis sur les rapporteurs proposés	Le 17 janvier 2023
Décision de l'Administratrice générale pour l'inscription en HDR et nomination des 3 rapporteurs	Au plus tard le 7 février 2023
Envoi des dossiers de candidature (format numérique) par la DR aux rapporteurs	Au plus tard le 14 février 2023
Envoi par le candidat en lien avec le garant d'une proposition de constitution du jury à la DR	Au plus tard le 14 mars 2023
Transmission des avis des rapporteurs à la DR	Au plus tard le 17 avril 2023
Envoi des rapports au garant par la DR	Au plus tard le 18 avril 2023
Envoi des rapports au Comité d'habilitation et de la proposition de jury par la DR	Au plus tard le 18 avril 2023

Opérations	Dates
Examen des rapports par le comité d'habilitation : proposition de l'autorisation de soutenance et constitution du jury	Au plus tard le 3 mai 2023
Décision de l'Administratrice générale pour l'autorisation de soutenir et constitution du jury	Au plus tard le 5 mai 2023
La DR informe le garant et le candidat de la décision de l'administratrice générale de l'autoriser à soutenir et de la nomination du jury	Au plus tard le 10 mai 2023
Inscription de la.du candidat.e et paiement des frais d'inscription	Au plus tard le 31 mai 2023
Transmission mémoire aux membres de jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	<i>Calendrier à définir au cas par cas, en fonction de la date prévue de soutenance</i>
La.le candidat.e informe la DR de la date et du lieu de soutenance au plus tard 4 semaines avant la soutenance	
Convocation du jury par la DR et envoi du dossier aux membres du jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	
Publication de l'avis de soutenance par la DR au moins 2 semaines avant la soutenance	
Réunion du jury et audition de la.du candidat.e	
Communication du rapport de soutenance à la DR	A réception du PV et du rapport de soutenance
Etablissement de l'attestation de réussite par la DR	A réception du PV et du rapport de soutenance
Etablissement du diplôme	Environ 6 mois après la date de soutenance